

**RÉPONSE – QE 027 A – 21.03**

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite QE 027 – 20.09**

déposée par Madame Méлина BUNTSCHU, Conseillère municipale

relative à l'objet suivant :

**LA RUE DU VILLAGE, UN PARCOURS DU COMBATTANT**

**QUESTION**

La rue du Village, une jolie rue pittoresque, où les piétons doivent faire face à de multiples obstacles pour pouvoir s'y aventurer. En effet, cette rue étroite, proposant la circulation dans les deux sens, est un calvaire pour ses usagers. Dangereuse, les piétons doivent jongler entre plusieurs portions de trottoirs et slalomer entre les automobilistes qui montent sur les trottoirs pour laisser passer un véhicule en sens inverse par faute de place. Une circulation dangereuse, une cohabitation entre usagers de la route et piétons tendues, notamment pour les enfants qui l'arpentent quotidiennement pour se rendre à l'école.

Est-il prévu de réaménager la rue du Village pour la rendre sécuritaire pour les usagers ?

**RÉPONSE**

Une image directrice de la requalification de la rue du Village a été développée en 2012-2013. Le projet a ensuite été mis en stand-by en raison des investissements induits par le développement du quartier de l'Étang ; selon le PPI, il sera réalisé en 2026-2027 afin de se coordonner avec les travaux sur la route de Peney.

Le développement de l'image directrice avait fait l'objet d'une consultation, tant des habitants que des commerçants de la rue.

Au regard de l'évolution des mentalités, mais également des remarques formulées ces dernières années à l'attention des services de l'administration concernant l'augmentation du trafic de transit par la rue du Village, il apparaît opportun de requestionner quelque peu en 2023 les fondements de cette image directrice, avant de lancer les études menant à l'établissement des plans d'exécution (2024-2025).

Pour rappel, les objectifs de la requalification visent à favoriser la réappropriation de l'espace-rue par les habitants, valoriser le caractère historique de cette rue, modérer les vitesses et garantir de bonnes conditions d'accès aux habitations et commerces.

Dans l'attente de la requalification évoquée plus haut, des contrôles radar de vitesse ont été réalisés et des mesures ponctuelles susceptibles d'améliorer la sécurité des piétons longeant cette rue pourront être mises en œuvre, telle la mise en place d'un sens unique entre la Poste à la via de Coisson, pour autant qu'elles s'inscrivent dans les limites budgétaires à disposition des services.

La question écrite QE 027 – 20.09 est ainsi close.

Mathias BUSCHBECK  
Conseiller administratif

Vernier, le 1<sup>er</sup> mars 2021

